



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 23 janvier 2015

Présents

Laurent Gross, président du Conseil de Gestion Pédagogique

Membres représentants des professeurs

France Duez, Isabelle Willems, Daniel Léon, Philippe Debruxelles

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans--

Membre représentant les assistants

Membre représentant des étudiants

Bertrand Conard

Ouverture de la séance vers 12h35

Ordre du jour :

- ⤴ Approbation du PV de la réunion du 19/12/14
- ⤴ Attributions
- ⤴ Unités d'enseignement de l'option montage/scripte
- ⤴ Point sur les élections
- ⤴ Point sur les nominations
- ⤴ Divers

Approbation du PV du 19 décembre :

Le projet de PV est **approuvé par 4 voix pour et 4 abstentions**

Atributions :

- Alain Cofino Gomez : 30 h conférencier au TL en écriture (Ecriture dramatique) pour l'encadrement à l'écriture de deux formes courtes.
- Jean Debeve : 15 h conférencier au TL en Evolution des formes artistiques

(Littératures dramatiques) en remplacement du cours de J-M. Piemme traitant de l'histoire des arts du spectacle. Jean Debeve possède une expérience qui permettra notamment d'amener les étudiants à la forme particulière de théâtre orienté jeune public.

- Aline Gavroy : 60 h conférencier au TL en Prise et traitement du son (Mixage synchrone) pour les mixages des exercices Pilote et PVD.
- Véronique Heuchenne : 1H/s TDD (Art.105) au TC en Montage et pratique scripte (Scripte) pour l'encadrement de deux exercices fiction/doc de BA3.
- Yannick Leroy : 15 h conférencier au TC en Montage et pratique scripte (Montage image) pour le montage d'une fiction/doc de BA3.
- Vincent Muller : 90 h conférencier au TC en Prise de vues et traitement de l'image (Prise de vues) pour un travail avec Georges Leurquin sur l'exercice Images de Fin d'études.
- Damien Pesesse : 1 H/s TDD au TC (Art 105) en Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle (Informatique) pour le cours d'informatique 15h en MSC1 et 15h en MSC2.
- Ronnie Ramirez : 30 h conférencier au TC en Prise de vues et traitement de l'image (Prise de vues) pour l'encadrement d'un groupe PVD.

Le CGP accepte un vote groupé et à main levée. Les attributions sont **votées par 6 voix pour et 2 abstentions.**

Unités d'enseignement Montage/Scripte

Il est demandé à l'école de remettre à L'ARES pour mars la répartition en Unités d'Enseignement (UE) de tous les premiers cycles que nous organisons. Rappelons que la première année est obligatoire pour tous et qu'un minimum de 45 crédits doivent être réussis pour accéder à la suite du programme. Dans ce cas, les étudiants devront remettre leur choix de programme à l'école pour le 15 septembre. Ce programme devra respecter les contraintes de prérequis et de corequis. Une commission de professeurs statuera ensuite sur la faisabilité de ce programme. Cette problématique de faisabilité, d'« organisabilité » sera complexe mais critique pour l'école.

Le directeur distribue un document reprenant une proposition d'organisation en UE du programme de l'option Montage/Scripte. Pour la deuxième année, les pratiques artistiques sont scindées en 2 UE afin de pouvoir dissocier les monteurs et les scriptes ayant les uns et les autres des parcours différents. A cette fin, une des 2 UE concernées, est constituées de cours à choix.

Une discussion suit.

Elections

Suite à la pénurie de candidatures reçues, le directeur a sollicité de nos autorités la possibilité qu'un professeur puisse se représenter malgré le fait qu'il ait déjà accompli deux mandats. Cette dérogation a été acceptée.

Suite à celle-ci, seuls cinq tickets « effectif-suppléant » se sont finalement présentés aux élections pour les cinq postes à pourvoir parmi les professeurs. Les noms de ces candidats sont inscrits sur un document distribué par le directeur. Le CGP déplore ce manque d'engagement de la part des professeurs.

Les élections auront finalement lieu le mercredi 28 janvier de 11h à 13h. La liste des candidats sera transmise à tous les votants préalablement à cette élection.

Nominations :

Les anciennetés ont été validées par les professeurs.

Toutes les personnes concernées ont reçu par courrier postal la liste des postes à pourvoir. Le titulaire actuel du cours est également mentionné dans ce courrier.

Convention ULB :

Un professeur demande si l'école devra assumer la partie artistique des travaux présentés par les étudiants Masters en Arts du Spectacle de l'ULB. Le directeur assure que l'école garde la main sur les travaux qu'elle aura à organiser.

Proposition de job étudiant

Une liste de jobs sera affichée chaque début d'année après consultation des différents centres de l'école.

Assurances matériel

Les étudiants mentionnent que pas mal de casse a eu lieu cette année sur le remake, et ces frais sont à leur charge. Le directeur rappelle qu'à l'heure actuelle, seul est assuré le matériel qui sort de l'école.

Si il le souhaite, le Conseil Etudiant pourrait lui-même provisionner ou organiser cette assurance. Il faut également s'informer des possibilités offertes par les assurances responsabilité civile des parents qui dans certains cas couvrent également les étudiants aux études.

La réunion est close vers 14:25 heures.

Philippe Debruxelles

Laurent Gross

Secrétaire

Directeur